

Du 30 décembre 2016 au
13 janvier 2017

Services à la personne



Un même métier, plusieurs conventions collectives, un même syndicat !

Nous représentons une force

Les services à la personne (aide à domicile, aide ménagère, petit jardinage, garde d'enfant au domicile...) sont des activités essentielles pour des millions de bénéficiaires (personnes dépendantes, personnes handicapées, familles et leurs enfants...).

Nous sommes près de 1 500 000 salariés en France, ce qui constitue un des premiers secteurs d'activité en terme d'emploi.

Nos employeurs sont très différents dans leurs formes (entreprises, associations, organismes publics, particuliers-employeurs), mais très proches dans leur manière de gérer leur personnel (manque de reconnaissance du travail effectué, exposition constante à des risques professionnels, salaire au rabais, isolement organisé...).

Avec la CNT-SO, nous pouvons collectivement retrouver notre dignité et inverser les rapports de force pour effectuer notre travail et mieux accompagner les personnes.

Nos métiers sont indispensables

Nous intervenons au quotidien auprès des plus vulnérables d'entre nous : personnes âgées, personnes handicapées, enfants en bas âge... et nous sommes souvent les principaux, sinon les seuls contacts ou relais de ces personnes. Aucune société ne peut se passer de nous. Qui imaginerait une société qui ne s'occupe pas des enfants en bas âge, qui n'aiderait pas les personnes âgées à se déplacer, à manger... ?

Et pourtant le plus souvent notre travail est rendu invisible et déprécié, peut-être parce que nous sommes souvent des femmes, des précaires.

Les services à la personne, l'aide à domicile nécessitent mieux que des mots et des mesures qui ne prennent pas en considération notre rôle, nos compétences et l'aide que nous apportons à des millions d'habitants.

Depuis des années, nos métiers sont régulièrement mentionnés comme un moyen de contrecarrer le chômage, mais nous attendons toujours des mesures dignes de ce nom pour que ces métiers ne riment pas avec précarité.

Nous méritons mieux que des miettes et des salaires de misère.

Des métiers peu reconnus et peu valorisés

Les intervenants de notre secteur (à plus de 90 % des femmes) souffrent d'un manque de considération criant et de conditions de travail déplorables. La liste des difficultés quotidiennes est longue :

- Faible rémunération (et des temps d'habillage et de déshabillage non comptés dans le volume horaire de travail par exemple),
- Temps partiel imposé,
- Exposition accrue aux risques professionnels (troubles musculo-squelettiques, stress accru...). Nous avons plus de jours d'accidents et maladies pro que le secteur du bâtiment,
- Isolement quasi total dans notre métier (absence de réunions d'équipes, mauvaise coordination de nos interventions par l'employeur...),
- Matériels (gants, blouses...) et frais de transports le plus souvent à notre charge,
- Entraves syndicales fréquentes,
- Pressions en tout genre si nous osons effectuer des heures en CESU, malgré notre temps de travail très partiel en structure.

Votons pour la CNT Solidarité ouvrière (CNT SO)

Élections T.P.E 2016

Si personne ne travaille pour toi, que personne ne décide pour toi.

De surcroît, que nous évoluions au sein d'une entreprise privée, d'une association, ou auprès d'un particulier-employeur (et rémunéré ainsi en CESU), nous sommes soumis à trois conventions collectives différentes, les rémunérations et les droits sont différents, alors que nous effectuons exactement le même travail. « Diviser pour mieux régner » comme le dit l'adage.

Les réformes successives du droit du travail ne font qu'aggraver notre situation en nous privant de la médecine du travail, en créant une modulation du temps de travail... sur trois ans, en payant moins cher les heures complémentaires, en nous excluant en partie de l'application du Code du travail...

Il faut des réformes, dès maintenant

Avec la CNT-SO, nous revendiquons :

- Une reconnaissance effective de nos métiers, associée à une augmentation significative de nos rémunérations,
- Le paiement de l'ensemble de nos frais de déplacements,
- Une même convention collective avec des droits communs, selon le principe du mieux disant,
- Des droits liés au statut et non à l'employeur, pour éviter les conséquences du pluri-employeur et du mandataire,
- Un renforcement de la sécurité sociale et de son financement afin d'assurer une prise en compte correcte de la dépendance qui assure dignité aux personnes en perte d'autonomie et à nous même qui les accompagnons.

Voter pour la CNT Solidarité Ouvrière c'est développer une alternative syndicale !

Refus du corporatisme La CNT-Solidarité Ouvrière refuse les divisions corporatistes et développe un syndicalisme d'industrie. Les travailleurs et les travailleuses d'une même "industrie", quels que soient leurs métiers, leurs statuts ou employeurs, adhèrent au même syndicat à un échelon géographique donné.

Indépendance et autogestion La CNT Solidarité Ouvrière fonctionne exclusivement grâce aux cotisations de ses adhérent-e-s, sans subventions de l'État ou du patronat. Elle est indépendante de tout groupement politique ou religieux. C'est la base du syndicat (ses adhérent-e-s), qui décide en échangeant dans les Assemblées Générales.

Refus du clientélisme et de la corruption patronale À la CNT Solidarité Ouvrière, c'est toujours l'intérêt collectif des travailleurs-euses qui prime et le syndicalisme se pratique avec droiture. Nous refusons les petits arrangements « entre amis » et la complicité douteuse avec les employeurs.

Un outil au service des travailleurs-ruses Le syndicat apporte des conseils juridiques et d'autres aides concernant les conditions de travail. C'est aussi un espace important de formation pour s'émanciper.

Un outil de coordination au service des luttes Nous défendons un syndicalisme de lutte de classes. Tout est question de rapports de force, c'est par les luttes syndicales, sous toutes leurs formes, que nous faisons avancer nos intérêts contre ceux des patrons.

Un syndicalisme révolutionnaire Défendre nos conditions de travail, gagner de nouveaux droits, c'est le rôle du syndicalisme. Mais nous revendiquons aussi un autre projet de société, à l'opposé des inégalités actuelles et loin de tout rapport de domination. Nous militons pour un projet de transformation sociale révolutionnaire.

Connaître ses droits et lutter collectivement pour en gagner de nouveaux

Bulletin de contact

NOM

Secteur d'activité

Adresse :

Tel :

Prénom

Courriel :

à retourner à **CNT-Solidarité Ouvrière** : 4 rue de la Martinique - 75018 PARIS

Confédération Nationale des Travailleurs - Solidarité Ouvrière

contact@cnt-so.org - 01 40 34 71 80 - www.cnt-so.org



Élections TPE
2016